

Wambrechies Info

Epanouissement
de tous les êtres humains
Lutte contre le changement climatique

Préservation de la biodiversité
Cohésion sociale

Dynamique de développement



Rythmes scolaires :
la ville à votre écoute
> page 7



Logements sociaux :
les futures livraisons
> page 10



Faites du vélo :
opération réussie
> page 13

Agenda 21 intercommunal
avec Marquette :
c'est parti !

> pages 4 & 5

Vie citoyenne

- page 3 :** Résumé des Conseils Municipaux des 4 octobre & 22 novembre derniers
- page 14 :** Echos de Lille Métropole : le Plan Local de l'Habitat 2 couvrant les années 2012 à 2018 a été voté
- page 15** > Expression politique
> Agenda de la ville janvier - mai 2013

Développement durable

- page 4 & 5 :** L'agenda 21 intercommunal est lancé

Grandir à Wambrechies

- page 6 :** Un trimestre riche en événements pour la jeunesse wambrechitaine
- page 7 :** > Réforme des rythmes scolaires : la ville à votre écoute
> Les chéquieres jeunes, vous connaissez ?
> Présentation des accueils de loisirs d'hiver

Cadre de Vie

- page 8** > Le point sur les travaux rue d'Ypres
> V'Lille continue son développement
- page 9** > Extension de la zone bleue en centre-ville
> Incivilités, vous avez dit incivilités ?

Vivre le quotidien

- page 10** Logement social : les livraisons à venir

Finances

- page 11 :** Salles municipales, cimetière, port : les tarifs 2013

Economie

- page 12 :** Les nouveaux commerçants et professionnels de santé

Sport

- page 13 :** Retour sur la *Faîtes du Vélo* !

Page 16 : quittons-nous en photos

...et retrouvez
toute l'actualité wambrechitaine
sur **www.wambrechies.fr**



Magazine trimestriel de la Ville de Wambrechies, imprimé à 4 500 exemplaires avec des encres végétales sur du papier certifié PEFC issu de forêts écologiquement gérées.

Directeur de la publication : Daniel Janssens

Rédacteur en Chef : Michel Sas

Rédaction : Robin Wallart, Julie Houziaux

Maquette : Robin Wallart, Sandrine Buchet

Photos : Robin Wallart, Christelle Cot + merci à l'écho du vélo (www.echoduvelo.com)

Ont participé à ce n° : vos Elus, Tania Atarssa et Séverine Van Cortenbosch.

Impression : FG PRINT, Z.A. du Chat - 126, rue Marie Curie 59118 Wambrechies

Dépôt légal : premier trimestre 2013

Une question ? Robin Wallart, 03 28 38 84 23 | com@wambrechies.fr

NB : ce magazine est distribué avec l'agenda culturel couvrant la programmation culturelle municipale du premier trimestre 2013.



Chères Wambrechitaines, Chers Wambrechitains,

Le débat actuel sur l'état de nos finances publiques, que ce soit au niveau national ou au niveau européen, nous amène quotidiennement à remettre au centre de toutes nos préoccupations, l'intérêt général et le respect du bien public.

C'est là ce que j'ai toujours privilégié au cours de mes mandats.

La mise en place d'un Agenda 21 avec la ville de Marquette va bien dans ce sens en remettant l'homme au cœur de toutes nos actions. La prise de conscience place les élus devant leurs responsabilités et les amène à agir pour plus de solidarité, une meilleure qualité de vie, un accès préservé aux soins et une réflexion globale sur l'emploi et les conditions de travail. Ce qui constitue la trame, non exhaustive, de notre développement durable.

Nos politiques publiques doivent désormais se teinter systématiquement de cet éclairage.

Œuvrer pour davantage d'égalité et de justice au quotidien a toujours été ma principale préoccupation.

Très concrètement, et pour répondre à ces nouvelles problématiques, Wambrechies poursuit son adaptation à une société en constante mutation, avec de nouveaux besoins et de nouvelles attentes.

Pour ce faire, des travaux pour l'amélioration du cadre de vie des Wambrechitaines et des Wambrechitains sont entrepris cette année encore : l'extension de son parc de logements dans le but de satisfaire une demande importante de l'ensemble des ménages, les travaux de la rue d'Ypres, mais également ceux que nous avons réalisés au cimetière avec la réalisation du Jardin du souvenir.

Notre objectif est de mettre en œuvre les outils et les moyens pour bien vivre ensemble, dans un environnement respecté mais aussi respectueux de chacun. Une ville riche en espaces verts mais avec une vision de la nature renouvelée, dont nous devons tous pouvoir bénéficier parce que nous la respectons.

En ce début d'année, il est effectivement bon de penser à demain et de penser durable !

De penser à nos personnes âgées, qu'il faut accueillir dans les meilleures conditions possibles, avec des logements mieux adaptés, des aides orientées, l'accessibilité de la ville et des bâtiments communaux. Mais aussi de mener une action ciblée pour nos enfants et réfléchir dès à présent sur les modalités qu'il nous faudra, nous communes, mettre en place pour accompagner la réforme des rythmes scolaires.

Et puis demain, c'est nous, c'est vous ; votre cadre de vie ; c'est aussi votre emploi, vos déplacements, vos loisirs, vos commerces de proximité....

Dans ces domaines comme ailleurs, la municipalité soutient toutes les initiatives et libère les énergies.

Chères Wambrechitaines, Chers Wambrechitains, je vous souhaite, pour cette nouvelle année 2013, la santé, l'affection de vos proches et la réussite dans tous vos projets.

Maire de Wambrechies

Vice Président de Lille Métropole Communauté Urbaine
Vice Président du SIVOM Alliance Nord Ouest

Conseil Municipal

Voici un résumé des principales décisions prises lors des Conseils Municipaux des 4 octobre et 22 novembre derniers.

Conseil Municipal du 4 octobre

TRAVAUX DE DRAGAGE DU PORT DE PLAISANCE

Des travaux de dragage sont nécessaires pour rendre le port accessible à la navigation de plaisance. Une consultation a été lancée et la SARL Lebleu a été retenue pour un montant de 43 830 € HT. Le Conseil Municipal, par 24 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, accepte la prise en charge de ces travaux par le budget principal.

REVISION DES TARIFS DES CONCESSIONS AU CIMETIERE

Lire page 11

TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE

Le Conseil Municipal, par 25 voix pour et 2 voix contre, fixe le taux multiplicateur applicable à la consommation d'électricité à 8.28.

EXTENSIONS AU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Pour faire face à la demande de usagers, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable quant à l'extension de 12 places des mercredis moins de 6 ans et de 6 places pour les mercredis plus de 6 ans.

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2012-2015

Le Contrat Enfance Jeunesse est arrivé à échéance en décembre 2011. Il est reconduit en «*Contrat Enfance-Jeunesse 2ème génération*». La Caisse d'Allocations Familiales cofinancera 55 % des dépenses de fonctionnement. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer tous les documents y afférents.

TRANSFERT DANS LE DOMAINE COMMUNAUTAIRE DE LA SECTION COMMUNALE DE LA RUE GERARD LEROY

Dans le cadre de la procédure de classement dans le domaine public communautaire de la rue Gérard Leroy initiée par *Vilogia*, aménageur du Clos de la Cense d'Herseaux, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce transfert à titre gratuit.

VENTE AU PROFIT DE MONSIEUR ET MADAME DUCOULOMBIER D'UNE PARCELLE CADASTREE

Le Conseil Municipal, par 24 voix pour et 3 voix contre:

> décide la vente d'une partie de terrain du Complexe sportif JB Cibié de 217 m² au prix de 200€ le m² au profit de M. et Mme Ducoulombier et décide l'acquisition de 5 m² côté vestiaire au prix de 200€ le m² auprès de M. et Mme Ducoulombier.

> autorise M. le Maire à solliciter l'Etude de Maître Senlis pour l'élaboration de l'acte de vente. Les frais de notaire et de géomètre sont à la charge de l'acquéreur ainsi que le démontage de la clôture, l'installation de la nouvelle clôture et l'élévation éventuelle d'un mur de soutènement.

VENTE AU PROFIT DE M DELOGE ET MME BLAISET D'UNE PARCELLE CADASTREE

Le Conseil Municipal, par 24 voix pour et 3 voix contre:

> décide la vente de 130 m² de terrain du Complexe sportif JB Cibié au prix de 200€ le m² au profit de M. Deloge et Mme Blaiset,

> autorise M. le Maire à solliciter l'Etude de Maître

Lambert pour l'élaboration de l'acte de vente. Les frais de notaire et de géomètre sont à la charge de l'acquéreur ainsi que le démontage de la clôture et l'installation de la nouvelle clôture.

Conseil Municipal du 22 novembre

AUTORISATION DE MUTUALISATION DU SERVICE ARCHIVES DU SIVOM ALLIANCE NORD OUEST

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le principe d'une mutualisation du service « Archives » du SIVOM avec la commune, approuve la convention de mise à disposition du service.

ECHANGE DE PARCELLES CADASTREES ENTRE LA VILLE ET M. ET MME MARTINEZ-DESROUSSEAUX RUE DES ALOUETTES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'échange de parcelles de superficies équivalentes entre la ville et M. et Mme Martinez-Desrousseau, décide de solliciter l'Etude de Me Osset et Brion pour l'élaboration de l'acte notarié, décide que les frais de notaire ainsi que le coût de la pose de la clôture séparant les deux propriétés seront répartis équitablement entre les deux parties et que les frais de géomètre (plans, bornage...) seront, eux, pris en charge par la ville.

VENTE DE TERRAINS RUE DU PONT LEVIS AU PROFIT DE LA SCCV VILLA VAN GOGH

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la vente de 163 m² de parcelles au prix de 100€ le m² au profit de la SCCV *Villa Van Gogh*, décide la constitution d'une servitude de passage à titre gratuit au profit de la SCCV à valoir sur le fonds servant propriété de la commune, et autorise M. le Maire à solliciter l'Etude de Me Roussel pour l'élaboration de l'acte de vente et pour l'établissement de ladite servitude de passage. Les frais de notaire et de géomètre sont à la charge de l'acquéreur.

VENTE DE PARCELLES AU PROFIT DE LA SOCIETE SYNERGIE PARK RUE OBERT

La décision de vendre ce bien avait été délibérée avant la mise en œuvre de la désaffectation et du déclassement du domaine public des parcelles susvisées.

Un arrêté municipal a constaté la désaffectation matérielle de ce bien à un service public ou à l'usage direct du public et le déclassement de ces parcelles ayant été acté, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la vente des 23 et 25 rue Obert à Wambrechies au prix de 730 000€ HT net vendeur à *Synergie Park*. La démolition de ces deux logements est à la charge de l'acquéreur.

PROJET DE LOCAUX POUR LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) ET UNE LUDOTHEQUE

Dans le cadre de l'aménagement de l'Ilot de la Malterie, il est envisagé la démolition de l'ancien restaurant scolaire et des bureaux utilisés pour la permanence de la PMI situés à la Fondation Ledoux.

Ces bureaux seraient relocalisés dans l'immeuble *Le Rubens* rue du Pont Levis et pourraient servir, en dehors des créneaux de permanence de la PMI à des permanences sociales.

Il a également été décidé d'agrandir la surface à acquérir pour l'installation d'un nouveau service à la population : une ludothèque.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'acquisition d'une superficie de 210 m² et de deux terrasses de 18.70 m² et 15.50 m² auprès de la SNC *Le Rubens* pour un coût global de 350 000€ hors taxes et décide de solliciter l'Etude de Maîtres Osset et Brion pour l'élaboration de l'acte notarié.

PROJET DE LOCAUX POUR LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser M. le Maire à solliciter auprès du Conseil Général du Nord une subvention dans le cadre des travaux d'aménagement de ces locaux et toutes autres subventions pouvant intervenir dans le cadre de ce projet.

REVISIONS DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES ET DES TARIFS DU PORT DE PLAISANCE

Lire en page 11

STEE FORT DU VERT GALANT - DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE DES PENALITES DE RETARD

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la demande de remise gracieuse des pénalités de retard qui s'élevaient à 11 547.03 €.

RÉAMÉNAGEMENT DU PARC PUBLIC, AVENUE DE ROBERSART - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL REGIONAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter auprès du Conseil Régional une subvention dans le cadre du Développement touristique.

INFORMATIONS DE M. LE MAIRE LORS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 4 OCTOBRE ET 22 NOVEMBRE

Recrudescence des actes de délinquance sur Wambrechies

M. le Maire a ouvertement exprimé son mécontentement puisqu'il en est à quatre lettres adressées à l'Etat (deux au Ministre de l'Intérieur et deux au Préfet de Région).

Des courriers motivés par de nombreux actes de délinquance sur la commune de Wambrechies depuis le printemps. Des cambriolages dans les habitations et les entreprises, des *Home jacking*, des vols de voitures, des attaques à main armée chez les commerçants, des vols de câbles de cuivre sur le réseau d'éclairage public et sur la ligne de tramway touristique de l'Amitram.

Les réponses apportées par l'Etat ne sont pas du tout satisfaisantes. Elle sont d'ordre général et n'apportent aucun remède concret sur le terrain, ce qui ne va pas apaiser les inquiétudes justifiées de la population.

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus des Conseils Municipaux sur

wambrechies.fr

Agenda 21 intercommunal c'est parti !

Les Conseils Municipaux de Wambrechies et de Marquette-lez-Lille ont approuvé le diagnostic établi par Eva Stasiak, spécialiste du droit de l'environnement et du développement durable et Clément Hau, géographe spécialisé en éco-développement. Cette validation n'est pas anecdotique : elle lance le processus d'agenda 21 local et engage les politiques de développement durable des deux communes à court, moyen et long terme.

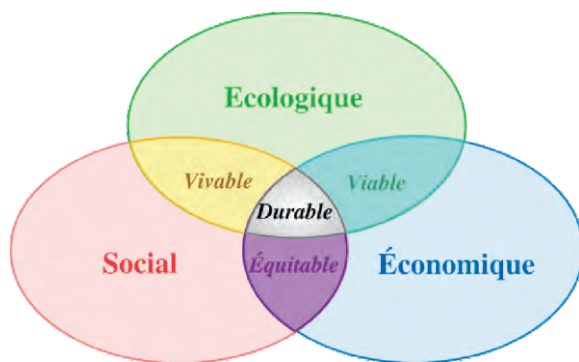
Introduction en trois points

En plus de revenir sur la genèse de cet agenda 21 intercommunal et avant d'en expliquer l'essence et le devenir, reposons quelques définitions simples sur les termes parfois abscons qui fleurissent dans le jargon du développement durable -à commencer par lui-même.

« Développement durable »

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Il est la synthèse des trois domaines qui régissent nos sociétés : l'écologie -*car nous vivons sur une planète finie dont nous dépendons entièrement*, l'économie -*qui est le moteur de nos sociétés, depuis que l'Histoire existe et probablement bien auparavant* et le social -*car nous vivons ensemble*.



« Agenda 21 »

L'agenda 21 (21 pour XXI^{ème} siècle) est, à notre échelle, un projet territorial de développement durable (aussi appelé « *Agenda 21 local* »). Il est une démarche volontaire qui se dote d'une stratégie d'action pour répondre aux finalités essentielles pour l'avenir de la planète. Sa spécificité, comme pour tout projet territorial de développement durable, réside dans la nécessité de concilier la poursuite de ces finalités avec les enjeux propres de notre territoire. D'où l'importance du diagnostic préalable.

Notre agenda 21 est donc :

- > Une vision stratégique à long terme qui se décline en actions à court et moyen terme
- > Un document transversal qui prend en compte les enjeux du territoire, globaux et locaux, ainsi que des outils de sensibilisation et de communication
- > Une démarche d'amélioration continue, soumise à une évaluation régulière
- > Un débat participatif organisé à l'échelle du territoire
- > Un outil de cohérence des différentes compétences et obligations des deux collectivités partenaires.

Avec Marquette : pourquoi ?

Pour au moins trois bonnes raisons :

- > A seigneur, tout honneur : l'initiative de l'élaboration d'un agenda 21 local revient à Lille Métropole Communauté Urbaine. Dans la continuité de son plan climat-énergie, elle a proposé aux communes de son territoire n'ayant pas encore entrepris la démarche, une expertise méthodologique si celles-ci s'engageaient dans une démarche intercommunale -et uniquement.
- > En raison d'enjeux commun : la proximité géographique fait que nombre d'enjeux de territoire sont évidemment proches.
- > Dans un but de rationalisation des politiques publiques : pourquoi créer des doublons, pourquoi ne pas s'unir quant les constats & choix se recoupent au moins en partie ?

Wambrechies/Marquette :



Diagnostic : spécificités & convergences

Le diagnostic a permis de recenser les différentes politiques sectorielles menées, ainsi que les actions qui illustrent tout ou partie des principes de développement durable à l'échelle de chacune des deux communes, et d'en évaluer la pertinence. Il en ressort que les problématiques sont globalement les mêmes, avec des spécificités propres aux histoires des deux communes. En voici les points clefs.

Un an de travail ou presque : le travail de fourmi qu'ont accompli Clément Hau et Eva Stasiak a été unanimement salué : de qualité !

Voici les éléments saillants de leur diagnostic :

Lutte contre le changement climatique

Le diagnostic a permis de poser les enjeux communs, à savoir l'impact du bâti et des activités de la ville au niveau énergétique et des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), la place des mobilités alternatives à la voiture, et la sensibilisation aux questions énergétiques et climatiques.

A l'inverse, les enjeux liés à la gestion de l'espace sont différents, Wambrechies ayant su préserver ses terres agricoles.

Préservation de la biodiversité

La sensibilisation, la gestion et le tri des déchets procèdent de la même essence politique.

Par contre, les rapports à l'évolution des cadres de vie (agréable à Wambrechies, retrouvé à Marquette) diffèrent, tout comme les approches quant à la préservation de la biodiversité et la gestion des espaces verts, cette dernière étant plus avancée dans la durabilité côté marquettois.

Epanouissement de tous les êtres humains

En plus de leur côté calme et sécurisé, les deux communes ont de nombreux traits communs : richesse de la programmation culturelle, du monde associatif, du panel d'activités sportives, de l'offre des services à la jeunesse...

Cette proximité n'exclut pas quelques divergences, notamment en matière touristique ou en terme d'équipements culturels.

Cohésion sociale

Là encore, les points communs sont nombreux : prise en compte du vieillissement de la population, lutte contre le logement précaire et insalubre, problématique du logement social, infrastructures sanitaires, accessibilité à tous et pour tous au sein des deux territoires...

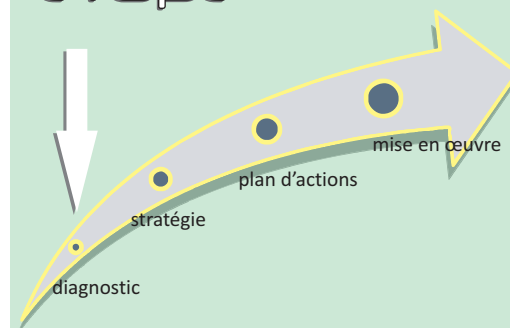
Dynamique de développement

L'attractivité et le dynamisme des territoires participent de la même veine, tout comme l'écoresponsabilité des communes et la promotion du développement durable en s'appuyant sur la jeune génération.

Une question ?

contactez Olivier Mutez, Conseiller municipal délégué en charge du développement durable :
omutez@epareca.org

Une première étape



N'allez pas croire que rien n'a encore été mis en place. Comme nous vous le disions dans le précédent

magazine, un séminaire a déjà réuni les agents des deux collectivités et permis de confronter expériences et modes de fonctionnement propres à chaque métier.

Des ambassadeurs agenda 21 ont aussi été nommés au sein de chaque mairie, un chargé de mission doit être recruté pour piloter la démarche commune des deux villes, etc.

Cela dit, ce diagnostic marque réellement le top-départ de l'agenda 21 intercommunal. Place maintenant au temps de la mise en place d'une stratégie commune, laquelle devrait aboutir à une feuille de route détaillée à l'automne 2013.

S'ensuivra ensuite la genèse du plan d'actions, puis sa réalisation. Mais ceci est une autre histoire, sur laquelle nous aurons le temps de revenir.

Jeunesse : une saison tout feu, tout flamme

Journée de la petite enfance

> samedi 24 novembre

La troisième édition wambrechitaine de la Journée de la petite enfance a permis à de nombreux parents & enfants de découvrir le Multi-Accueil *les Petits Troubadours* et le château Rouge Pôle enfance/jeunesse lors d'une matinée portes ouvertes.

L'occasion pour les uns de découvrir les structures et rencontrer les personnels municipaux de la petite enfance, pour les autres de s'amuser comme des fous...



Accueils de loisirs

> vacances de la Toussaint

Des sorties (notamment à Lille, photos ci-contre rue Faidherbe et devant la maison tombée du ciel), du plaisir, de la création...

Si les vacances ont été prolongées cette année de deux jours, ce fut pour le plus grand plaisir des enfants qui ont fréquenté les accueils de loisirs wambrechitains qui se sont tenus du 29 octobre au 9 novembre.



Et Saint Nicolas arriva...

St Nicolas est passé jeudi 6 décembre en début de soirée à Wambrechies et a été accueilli par une foule d'enfants pressés de le rencontrer.

Distribution de friandises & de clémentines, poses photo, regards émerveillés mais aussi sourires craintifs au père fouettard : les enfants adorent !



Réforme

des rythmes scolaires :

la ville à votre écoute

Le projet, qui prévoit notamment la semaine de quatre jours et demi, sera appliqué au choix et à la demande des maires soit en 2013, soit en 2014, le temps de financer la prise en charge des enfants après l'école. Avant de prendre toute décision, la ville a décidé de recueillir vos avis.

Les enfants retourneront en classe quatre jours et demi par semaine dès la rentrée 2013... mais les communes pourront reporter cette réforme au 1er septembre 2014.

La demi-journée sera le mercredi matin... mais les maires auront la latitude de choisir le samedi.

La journée type ? Cinq heures de cours maximum avec deux récréations de 30 minutes environ et une pause le midi d'1h30 minimum. La sortie du soir ne pourra se faire avant 16h30.

Ces changements auront des répercussions sur les mercredis récréatifs, sur le fonctionnement du restaurant scolaire, sur le fonctionnement des associations et clubs sportifs mais aussi des conséquences financières.

Puisque le gouvernement nous en donne la possibilité, ne nous précipitons donc pas, étudions avec sérénité les problèmes nés de ce changement.

Même si des préférences existent, la municipalité ne décidera pas unilatéralement de la marche à suivre et prendra l'avis des

enseignants et des parents d'élèves avant toute décision. Elle fera des propositions et écoutera les arguments de chacun.

C'est pour cela que nous sommes extrêmement favorables à la mise en place de cette réforme qu'à partir de la rentrée 2014.

N'hésitez pas à faire part de vos avis (par exemple : mercredi ou samedi matin ?) à Michel Sas, Adjoint aux écoles, sur son adresse mail :

elu.m.sas@wambrechies.fr

Les écoles wambrechiesaines, ce sont...

- > 1 001 enfants scolarisés
- > 16 classes maternelles (10 publiques & 6 privées)
- > 25 classes élémentaires (15 publiques & 10 privées)

Chéquiers jeunes :

50€ pour les 6^e & les 3^e

Le Conseil Général offre 50€ aux ados & enfants scolarisés en 6e & 3e pour les loisirs, le sport et la culture, avec les chéquiers "Jeunes en Nord" et "Pass'sport".



Tu es scolarisé(e) en 3^e dans un collège du département ? Le Conseil Général t'offre un carnet de chèques d'une valeur totale de 50€ ! Ces chèques peuvent servir pour pratiquer des activités sportives ou culturelles, acheter des livres ou des DVD ou encore se rendre à un spectacle ou au cinéma.

Pour le recevoir, mais aussi pour tout savoir de cette initiative, connecte-toi avant le 30 avril 2013 sur jeunesennord.cg59.fr, rubrique "tes sorties". Merci qui ?



Pour bénéficier du Chéquier *Pass'Sport en Nord*, il faut que tu sois scolarisé(e) en classe de 6^e dans un collège du département, quel que soit ton âge.

Si tu suis un enseignement spécialisé, ou si tu es scolarisé(e) en dehors du département, il faut que tu sois âgé(e) de 11 ans et que tu habites le Nord.

Comment l'obtenir ? Connecte-toi avant le 30 avril 2013 sur jeunesennord.cg59.fr, rubrique "tes sorties". Merci le Conseil Général !

> Accueils de loisirs d'hiver

Du 18 février au 1er mars

Inscriptions

Les inscriptions, pour ces accueils qui courent du 18 février au 1er mars, se tiennent du 19 au 23 janvier au service enfance-jeunesse du château Rouge (30, avenue des Châteaux) :

- > samedi 19 janvier de 9h à 12h
- > lundi 21 janvier de 14h à 17h30
- > mercredi 23 janvier de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Contact : 03 28 14 42 78

Vacances actives pour les 6/11 ans

Comme chaque année, ils se déclinent sur le thème des « *vacances actives* » pour les 6-11 ans, avec un système de stages à la carte dont voici le programme :

1ère semaine (du 18 au 22 février) :

- Equitation (6/11 ans) : 24 places
- Atelier créatif (9/11 ans) : 12 places
- Cirque (6/7 ans) : 12 places
- Magie (9/11 ans) : 12 places
- GRS (6-8 ans) : 12 places
- Badminton (9/11 ans) : 12 places
- Multi sports (6/8 ans) : 24 places
- Roller (9/11 ans) : 12 places
- Cuisine (6/8 ans) : 12 places

2ème semaine (du 25 fév. au 1er mars) :

- Equitation (6/11 ans) : 24 places
- Cirque (8/11 ans) : 12 places
- Badminton (6/8 ans) : 12 places
- Karaté (6/11 ans) : 12 places
- Atelier créatif (6/8 ans) : 12 places
- GRS (9/11 ans) : 12 places
- Roller (6/8 ans) : 12 places
- Théâtre/impro (9/11 ans) : 12 places
- Magie (6/8 ans) : 12 places
- Cuisine (9/11 ans) : 12 places

Infos complémentaires

Accueil Petite Enfance (2/5 ans) :

Ecole Maternelle Mme de Sévigné, 121 rue du maire Catteau.

Tel : 03 20 78 80 46

Directeur : Guillaume Dekyndt

Accueil enfance (6/11 ans) :

Complexe sportif Cibié, avenue du Stade.

Tel : 03 20 63 09 71

Directrice : Isabelle Pétilion

Accueil Jeunes (12/17 ans) :

Château rouge, 30 avenue des Châteaux

Tel : 03 28 14 42 85

Directeur : Kamel Gharbi

> Autorisations de sorties de territoire : c'est fini

Les autorisations de sortie de territoire, auparavant indispensables afin de permettre aux mineurs non accompagnés de leurs parents de quitter le territoire français, fut-ce pour aller en Belgique, ne sont plus nécessaires depuis le 1er janvier 2013. Elles ne vous seront donc plus demandées quand vos enfants quitteront la France dans le cadre des accueils de loisirs ou de toute autre manifestation municipale ou scolaire.

Requalification de la rue d'Ypres

Les travaux de la rue d'Ypres se poursuivent. Cette dernière sera alors entièrement requalifiée par le Conseil Général avec le concours financier de Lille Métropole Communauté Urbaine, afin d'en faire un axe plus urbain à la vitesse très réglementée et favorisant les liaisons douces. La ville en profite pour enfouir en partie les réseaux électriques et téléphoniques et remplacer l'éclairage public.

La commune a déjà enfoui 50% des réseaux de la rue d'Ypres. Les travaux s'effectuant sur demi-chaussée, ils n'entraînent pas de fermeture de la voie afin de faciliter la circulation des usagers. L'éclairage public, aujourd'hui hétéroclite, sera revu afin d'installer du mobilier plus efficace et plus économe en énergie.

Les travaux menés par le Conseil Général avec le concours financier de Lille Métropole

Communauté Urbaine verront vraisemblablement leur réalisation au cours de l'année. Il s'agira de la réfection complète de la chaussée, de l'avenue Pasteur jusqu'au Vert Galant.

Trafic en baisse

Rue d'Ypres, le trafic est descendu à 4 800 véhicules par jour depuis l'ouverture du pont du Vert-Galant. L'objectif est désormais de rendre la rue aux riverains, de lui donner un profil

urbain et de remettre à neuf la chaussée très dégradée. Différents aménagements, tels que des chicanes, îlots centraux et coussins berlinois, ont été prévus afin de renforcer la sécurité sur les zones à risques et maîtriser la vitesse.

Des pistes cyclables et des places de stationnement seront aménagées et deux mini giratoires prévus : l'un au Calvaire, l'autre au carrefour avec la rue de la Clé-des-Champs.

Le V'Lille, ça roule !

Depuis son lancement en septembre 2011, le succès du V'Lille semble concrétiser l'espoir d'une métropole cyclable. Outre l'investissement matériel avec la mise en service de la location de vélos, c'est tout l'aménagement de la voirie de la métropolitaine qui est repensé. Wambrechies est concernée avec l'installation d'un garage à vélo avenue de Robersart.

En brèves

L'abattage des arbres : un mal nécessaire

Les services techniques de la ville ont entrepris des opérations d'abattage d'arbres. Il s'agit d'abattages préventifs de saules pleureurs, bouleaux et tilleuls imposants qui ont été réalisés rue Clémenceau ou le seront en 2013 à l'école Ségur et au cimetière.

Par contre, ce sont dix nouveaux arbres qui seront plantés à l'école Sévigné : cinq poiriers et cinq pommiers.

Ecole Madame de Ségur

Les services techniques ont procédé au remplacement du toboggan de l'école.

V'lille est une offre globale combinant le vélo en libre-service (VLS), le vélo en location Longue durée (VLD) et le stationnement des vélos personnels en connexion avec le réseau Transpole. Les premières implantations de stations de vélos ont débuté en mai 2011 à Lille, Mons-en-Baroeul et La Madeleine avant de se poursuivre sur de nombreuses communes dont Wambrechies.

Un garage à vélo sera ainsi très prochainement disponible avenue de Robersart et viendra compléter l'offre de 378 places sécurisées actuellement proposées. Chaque espace contient 28 à 68 emplacements et est équipé d'un système

de vidéo surveillance et de postes de gonflage. Ces abris sont destinés tant au V'Lille en location longue durée mais aussi, sous condition d'abonnement, aux vélos personnels des usagers.

Lille Métropole Communauté Urbaine, qui aura consacré en 2012 quatre millions d'Euros au Plan vélo, développe aussi les aménagements propres à leur circulation.

Des travaux réalisés au niveau du pont SNCF à Marquette permettront de relier la citadelle de Lille à Wambrechies et Quesnoy-sur-Deûle sans interruption. Cette continuité de la voie verte Basse Deûle sera ouverte à la circulation cyclable dès cet été.



La zone bleue étendue

Attention : le périmètre de zone bleue du centre-ville a été modifié. De nouvelles voies sont concernées. Par ailleurs, n'oubliez pas de vous munir du nouveau disque de stationnement en vigueur depuis le 1er janvier 2012.

Pour rappel, une zone bleue est une zone où le stationnement est gratuit mais limité dans le temps (variable selon les municipalités). Elle est indiquée par des panneaux comportant dans la partie inférieure droite un pictogramme du disque. A Wambrechies, le stationnement est limité à 90 minutes. Le disque doit être apposé de manière visible derrière le pare-brise.

Le périmètre de la zone bleue wambrechitaine a évolué. Il englobe désormais les voies suivantes : rue du Onze Novembre, place du Général de Gaulle du n°23 au n°7 (sauf la place de stationnement réservée aux taxis), Quai de

l'écluse jusqu'à la rosace, parking le long de l'église, face aux n°2 à 10 place du Général de Gaulle, côté impair de la rue du Pont Levis.

Issu d'une réglementation européenne, un nouveau disque de stationnement a fait son apparition le 1er janvier 2012. Il est disponible à 50 centimes pièce à l'Office de tourisme. Ce nouveau disque ne comporte plus qu'une seule fenêtre, celle de votre heure d'arrivée.

Ce disque est obligatoire depuis le 1er janvier 2012 : il sera dressé un procès-verbal à l'encontre du contrevenant en cas d'oubli (en centre-ville, par exemple...).



Incivilités

Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ou votre poubelle ne gêneront plus les autres.

Une déjection au beau milieu d'un trottoir, dans le parc que vous traversez ! De quoi vous mettre de mauvaise humeur...

Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. C'est aux maîtres de veiller à ce que la chaussée et même le caniveau ne deviennent pas des toilettes publiques canines.

Pour cela il n'y a qu'une seule solution, ramasser les déjections. Ce n'est pas très

compliqué : il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et un sachet.

Afin de vous simplifier ce geste citoyen, des sacs prévus à cet effet sont à votre disposition à l'Office du tourisme ainsi qu'à l'accueil de la mairie. Nous vous rappelons que l'obligation de ramasser a été décrétée par arrêté du 2 avril 2002.

De la même manière, les poubelles laissées sur le trottoir transforment ce dernier en parcours du combattant pour tout un chacun.

Gênant la circulation des poussettes ou des personnes à mobilité réduite, cette pratique trop répandue est source de danger pour l'ensemble des usagers.

Nous vous rappelons que, là encore, une personne laissant sa poubelle sur le trottoir en dehors des périodes de ramassage se met en infraction avec la loi... si cela persiste, il y aura bientôt des contraventions.



Logements sociaux : le point sur les programmes en cours



La ville s'est engagée par délibération le 5 mai 2011 à proposer 30% de logements sociaux dans chaque nouveau programme de construction. Trois d'entre-eux sont en cours de livraison, pour un total de 83 logements locatifs aidés. Si vous êtes intéressés, lisez ce qui suit.

Logements

Rue du château Vallois/rue des Violettes (photo ci-dessus) :

111 logements du T2 au T5 dont 26 logements locatifs sociaux PLUS* et 7 locatifs sociaux PLAI* livrés au cours du deuxième trimestre 2013.

Ancienne Linière, rue des Piquières :



66 lofts du T2 au T5 dont 28 logements locatifs sociaux PLUS* et 10 locatifs sociaux PLS* qui seront livrés durant l'été 2013.

1475 rue d'Ypres :



39 logements du T2 au T4 dont 9 logements locatifs sociaux PLUS* et trois locatifs sociaux PLAI* qui seront livrés au cours du second trimestre 2013.

Déjà livrés

Angle rue d'Ypres/avenue Foch

28 logements du T1bis au T4 dont 6 logements locatifs sociaux PLUS* et 2 locatifs sociaux PLAI* ont été livrés en septembre dernier.

25/27/29 rue du Général Leclerc

14 logements dont 3 PLS* viennent d'être livrés.

* Les différents types de prêts sociaux

Les ressources prises en compte pour calculer le plafond portent sur la somme des revenus fiscaux de référence de l'ensemble du foyer. Elle varie selon le type de financement : Prêt Locatif Aidé d'Intégration ou PLAI, Prêt Locatif à Usage Social ou PLUS, ou Prêt Locatif Social (PLS).

> PLAI ou Prêt Locatif Aidé d'Intégration

Ce prêt finance le logement des ménages à très faibles revenus qui rencontrent des difficultés d'insertion.

> PLUS ou Prêt Locatif à Usage Social

Ce prêt est le principal dispositif de financement du logement social. Il donne lieu à des aides spécifiques (subvention de l'Etat, taux de TVA réduit...). Ce type de financement permet aux organismes HLM de favoriser la mixité sociale au sein d'un même programme de construction.

> PLS ou Prêt Locatif Social

Ce prêt permet de financer des logements destinés aux ménages dont les ressources ne dépassent pas 1,3 les plafonds du PLUS.

> **Côté plafonds de ressources, justement :** les barèmes 2013 ne sont malheureusement pas encore connus à l'heure où nous écrivons ces lignes. Contactez le service logement qui vous les fournira.

Une démarche simplifiée

Désormais, vous n'avez plus qu'un seul et unique formulaire à remplir, quels que soient le territoire ou le service auxquels vous vous adressez. Ce document est disponible au service logement de la mairie mais peut aussi être téléchargé sur www.service-public.fr.

Lors de son dépôt au service logement de la mairie, il suffit, dans un premier temps, de vous munir d'une pièce d'identité ou d'un titre de séjour.

Valable dans tout le département, cette demande unique permet de chercher un logement dans plusieurs communes à la fois, sans remplir de document supplémentaire.

Dans un deuxième temps seulement, vous serez amené à fournir les pièces justificatives nécessaires à l'instruction de votre dossier. Pour plus de simplicité, leur liste a été limitée et harmonisée pour tous les organismes, partout en France.

Contact

Le service logement de la ville (rez-de-chaussée de la mairie) instruit directement les demandes locatives en PLUS, PLS et PLAI. Notez cependant que l'attribution de ces logements est décidée par une commission d'attribution (dont un siège revient de droit à la commune) propre à chaque bailleur.

> 03 28 38 84 29 | logement@wambrechies.fr

Nouveaux tarifs 2013

Comme chaque année, les tarifs des services municipaux sont revus et votés en Conseil Municipal. Voici ceux qui ont évolué et qui sont appliqués depuis le 1er janvier 2013.

Salles municipales

Salles	Carlos Ledoux	Salle des fêtes	Simon Robert*	Juliette de Robersart	Cour du château
	journée	journée	journée	journée	journée
Réunion à caractère local	gratuit	113€		gratuit	
Assemblée ou réunion de sociétés extérieures	74€	452€		80€	
Vin d'honneur Wambrecitains	150€	226€	613€	160€	360€
Vin d'honneur extérieurs	300€	452€	1226€	320€	720€
Repas Wambrecitains	241€	452€			
Repas extérieurs	482€	904€			
Manifestations sociétés locales (gratuit 1ère fois)		452€			
manifestations extérieurs		1200€			
Montant de la caution	482€	500€	650€	320€	720€
Réunions à caractère commercial ou publicitaire pour toute personne ayant son siège social à Wambrechies (½ journée maximum)	116€			130€	
Expositions d'artistes extérieurs			275€		

* des réunions d'une demi-journée peuvent se tenir salle Simon Robert. Pour plus d'information, contactez le 03 28 38 84 19

Cimetière		Ancien cimetière		Zone paysagère	
		cimetière	colombarium	Terrain & caveau	cavurne (terrain & petits caveaux)
15 ans	Enfant (max 1,20m)	25€			
	1 personne	50€	354€	613€	262€
	2 personnes	75€	531€	670€	
	3 personnes			727€	
	superposition	25€	177€	172€	131€
30 ans	1 personne	146€	646€	1170€	524€
	2 personnes	219€	969€	1313€	
	3 personnes	292€	1292€	1456€	
	4 personnes		1615€		
	superposition	73€	323€	258€	262€
50 ans	1 personne	497€	1292€	2080€	1048€
	2 personnes	745,50€	1938€	2425€	
	3 personnes	994€		2770€	
	superposition	248,50€	646€	460€	524€
50 ans avec caveau existant	1 personne	792€			
	2 personnes	1188€			
	3 personnes	1584€			
	superposition	396€			
superposition	centenaire	497€			
	perpétuelle	1240€			
	dépôt d'urne dans une concession existante ou scellement d'une urne sur un caveau	61€			

Cimetière

Port de plaisance

Tarifs des locations d'anneaux

Les tarifs du port de plaisance sont revus dans le respect du cadrage donné par les Voies Navigables de France (VNF), notamment en fonction de la longueur des bateaux.

Internet sur les flots

Grande nouveauté : le port proposera prochainement une connexion Wifi aux plaisanciers.

Longueur du bateau	1 nuit (eau et électricité inclus)	7 nuits (eau et électricité inclus)	1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
Moins de 6,50 m	9.00 €	45.00 €	86.50 €	216.50 €	346.50 €	520.00 €
De 6.50 à 9.99 m	11.50 €	57.50 €	110.50 €	275.50 €	441.00 €	661.50 €
De 10 à 13,49 m	14.00 €	70.00 €	134.00 €	335.00 €	535.50 €	803.50 €
De 13,50 à 17.99 m	17.00 €	85.00 €	157.50 €	394.00 €	630.00 €	945.00 €
De 18 m à 22.99 m	19.50 €	97.50 €	181.00 €	453.00 €	724.50 €	1 087.00 €
De 23 m à 27.99 m	22.00 €	110.00 €	204.50 €	512.00 €	819.00 €	1 229.00 €
De 28 m à 34.99 m	23.00 €	115.00 €	292.75 €	731.75 €	1 170.75 €	1 751.00 €
Plus de 35 m (bateau Habitation)	26.50 €	132.50 €	404.50 €	1 010.50 €	1 617.00 €	2 415.00 €
Bateaux restaurants et d'activité professionnelle			245.00 €	735.00 €	1 470.00 €	2 940.00 €
Bateaux passagers			9 € par transbordement			

Les nouveaux commerçants, artisans & professionnels de santé à Wambrechies

Ils sont jeunes, dynamiques et plein d'entrain : voici les commerçants, artisans & professionnels de santé nouvellement installés à Wambrechies-nombreux, en plus !

Carrosserie des Champs

Carrosserie et mécanique

6bis, rue de la clef des champs

Tel : 09 80 99 22 20

carrosserie-des-champs@hotmail.fr

Au Gres du Chat

Atelier de céramique, porcelaine décorée, bijoux...

Tel : 06 14 07 19 02

contact@gres-du-chat.fr / www.gres-du-chat.fr



Nature et Feu

Vente et installation de poêles à bois et granulés, inserts, cheminées, devis à domicile ou au magasin, avec ou sans rendez-vous

427 rue de Quesnoy

Tel : 06 73 06 85 27 | 03 20 42 09 92

lille-nord@natureetfeu.fr / www.natureetfeu.fr



Popote et Patine

Rénovation de meubles, patine et peinture

296 rue de Marquette

Tel : 06 61 92 10 71 | 06 58 88 76 75

lille-nord@natureetfeu.fr / www.natureetfeu.fr



LD Plâtrerie

Isolation, placo, enduit, peinture

Tel : 06 30 50 37 10

Matin Jardin

Création de pavage, pelouse, plantations et terrasses paysagères

127b route de Linselles

Tel : 06 25 06 20 14 | 06 83 06 78 47 | 03 28 33 87 78

sajot.sylvain@aliceadsl.fr / matin-jardin.com



Pensées-y

Fleuriste, décoration d'intérieur et toutes cérémonies

465 rue de Quesnoy

Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h30,

le samedi de 9h à 19h30 et le dimanche de 9h à 12h30.

Tel : 09 67 23 79 98

Hygiène distribution

Négoce de produits d'entretien et de matériel de nettoyage. Ouvert aux particuliers sur rendez-vous

ZI portuaire, 1 avenue centre des entreprises

Tel : 09 81 20 13 95 | 06 31 17 55 42

contact@hygiene.com

Sarthéna Pizza

Pizzas, pâtes, salades et paninis. Livraison à domicile ou au bureau

1086 rue d'Ypres

Ouvert du mardi au vendredi de 11h à 14h et de 18h à 22h et le samedi

de 11h à 14h et de 18h à 23h.

Tel : 09 80 75 89 57

La Félicité

Restaurant pizzeria

935 rue d'Ypres

Ouvert du lundi au samedi de 12h à 14h30 et du mardi au samedi de

18h30 à 22h

Tel : 03 20 51 22 62

> Professionnels de santé

Médecin

Dr Camille Dierickx - 1435, rue d'Ypres

03 20 78 71 91 - sur rendez-vous.

Orthopédiste

Sophie Leplat - 263 rue de Marquette

03 20 63 24 48 | 06 79 55 44 01

sophieleplat@orange.fr

Kinésithérapeutes

M. François ROSIER, Mlle Elodie BRANDT et M Nicolas

JANNOT, 12 rue du vent de bise, résidence le Rubens,

03 20 31 03 32 | wambrechies-kines@orange.fr

Sophrologue

Edith Meyer

06 05 51 38 55 | edithmeyersophro@gmail.com

La renaissance d'un grand cyclo-cross à Wambrechies

Les 20 et 21 octobre derniers, les villes de Wambrechies et Marquette se sont associées à l'Espoir Cycliste pour organiser une grande fête du vélo baptisée... *Faites du vélo !* Tout un programme dont l'objectif était de démocratiser l'usage de la petite reine mais qui a également mis en valeur un lieu magique pour le cyclo-cross : le fort du Vert Galant.



Le champion de France professionnel sur route 2012 Nacer Bouhanni a participé à la course Elite.



En ce week-end de fin octobre, le terrain gras a rendu la course technique. Ici David Pagniez en plein effort.



Jérôme Boussekey, le grand vainqueur de la course Elite, à l'arrivée.

Photos L'écho du vélo

Organisée l'année dernière à Marquette-Lez-Lille, *Faites du vélo !* a posé ses roues à Wambrechies en octobre dernier.

Comme son nom l'indique, l'événement tend avant tout à démystifier l'usage de la petite reine. A rappeler qu'il est facile, pour tout le monde ou presque, d'enfourcher de temps à autre son vélo.

A Wambrechies, cette année, la compétition était cependant à l'honneur avec des épreuves de cyclo-cross au fort du Vert Galant, sur un circuit physique et glissant.

Le fort du Vert Galant, un site qui accueillait dans les années 70 une épreuve de renommée internationale avec la présence des Merckx, De Vlaeminck, Poulidor et Hinault.

Le 20 octobre dernier, place aux pointures de la discipline. Quatre courses se sont succédées, rythmées par la gouaille d'Arnaud Volant au

micro en présence d'Anthony Colin, champion de France amateur sur route 2010, de Nacer Bouhanni, champion de France professionnel sur route 2012, de Denis Flahaut, vainqueur du Grand Prix de Denain 2010 et de Pierre Drancourt, vainqueur du Grand Prix de Bellignies 2011. C'est finalement Jérôme Boussekey qui est allé cueillir son deuxième succès de la saison.

La matinée du dimanche fut, elle, dédiée à la balade et au loisir, avec un brevet de cyclo-tourisme qui emmena les participants au travers de la métropole, doublé d'une randonnée familiale pour petits et grands. L'argent des inscriptions a été reversé au Téléthon.

Le site du fort du Vert Galant a été fortement apprécié des écoles de cyclisme et coureurs professionnels donnant des idées pour l'avenir. « Un vrai circuit de cyclo-cross » pour David

Pagniez, champion de France, qui donne l'envie à Vincent Petit, président du comité du Nord de la Fédération Française de Cyclisme, d'organiser le championnat départemental du cyclo-cross.

Cet événement fut une belle réussite pour l'équipe du président de l'Entente Cycliste Wambrechies-Marquette, Laurent Darchu, club qui aura vécu un quarantième anniversaire riche en émotions.

Ça n'a rien à voir mais...

...on tenait à vous le dire : la ville a fait l'acquisition d'un nouveau panneau d'affichage des points et pénalités pour la salle Robert Walle du complexe sportif, afin d'assurer le confort et la légalité des compétitions des clubs sportifs.

Plan local de l'habitat : Lille Métropole passe la seconde

Malgré un contexte de contraction des finances publiques, Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU) vient d'adopter un Plan Local de l'Habitat 2 pour la période 2012-2018 fort et ambitieux, confortant là son engagement à faire du logement pour tous un des axes majeurs de sa politique.

Plus de logements, plus accessibles, plus durables & mieux répartis : voilà, résumée, l'essence du projet porté par le Plan Local de l'Habitat 2012-2018 de Lille Métropole



Un taux de chômage qui augmente inexorablement, des loyers du parc privé de Lille métropole qui augmentent de 50% entre 2000 et 2010 pendant que les prix du logement ancien bondissent de 100% sur la même période...

L'envergure de la crise a poussé Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU) à lancer un grand débat communautaire en décembre 2008 afin de construire plus, pour un habitat plus mixte et plus durable, dans une métropole plus solidaire.

Ces quatre engagements sont davantage réitérés dans le Plan Local de l'habitat couvrant la période 2012-2018. En voici les grandes orientations :

> Construire plus

Pour répondre à la demande en logement des ménages qui ne cesse de croître (quatre fois plus vite que la population entre 1999 et 2006...), de se diversifier et de se préciser, l'objectif est de construire 6 000 logements par an sur la période 2012-2018 selon trois critères de localisation :

- construire deux tiers des logements dans le tissu urbain existant,
- construire en proximité des transports en commun,
- construire en proximité des services et des centralités (écoles, marchés, commerces).

Afin de permettre la réalisation d'un tel projet et consciente de la conjoncture immobilière peu favorable, LMCU s'engage à rendre les conditions les plus favorables possibles pour sa réalisation en soutenant massivement le logement social, très social et l'accession sociale à la propriété, et en posant une politique foncière et d'aménagement volontariste et dynamique en lien avec sa stratégie de développement urbain.

> Un habitat plus mixte

La diversité des logements représente un enjeu tout aussi fort que l'objectif quantitatif, pour que la construction neuve réponde mieux à la demande réelle.

Partant du constant que 60% des ménages de Lille Métropole ont des revenus imposables inférieurs au plafond HLM, il est prévu qu'un tiers des 6 000 logements neufs livrés chaque année seront sociaux, pendant que le reste sera divisé à parts égales entre logements dits intermédiaires (Prêt Locatif Social ou PLS, et accession à prix maîtrisé) et libres (locatif privé et accession libre).

Afin de garantir une plus grande mixité, les programmes comporteront un minimum de 30% de logements locatifs sociaux financés en Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) et Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) dont 20% de PLAI.

> Un habitat plus durable

L'objectif est de réduire la demande énergétique dans l'habitat afin que les émissions de gaz à effet de serre venant des logements de la métropole soient divisées par 4 à l'horizon 2050. Cet objectif s'inscrit dans une approche sociale permettant la maîtrise des charges pour les occupants et la lutte contre la précarité énergétique.

Pour mettre en œuvre cette ambition, Lille métropole a mis au point un référentiel « BBC+ » (Bâtiment Basse Consommation) avec les professionnels de la construction, lequel définit quatre critères techniques permettant d'obtenir des performances énergétiques optimales : la bioclimatique, la performance d'enveloppe, les énergies renouvelables et les équipements.

Quid du privé ancien ? L'habitat privé loge 75% des ménages de la métropole et se distingue par son ancienneté, son niveau d'inconfort et la grande précarité de ses occupants -qu'ils soient propriétaires ou locataires.

Afin d'améliorer ce parc, LMCU s'engage à soutenir l'amélioration de l'habitat locatif privé en luttant contre la non décence, en favorisant le maintien et la création de logements à bas loyer et en accompagnant les propriétaires occupants modestes pour l'amélioration durable de leur habitat.

> Un habitat plus solidaire

L'offre nouvelle de logement social tend à se rééquilibrer lentement à l'échelle métropolitaine, à la faveur de l'engagement des communes, de la loi *Solidarité et renouvellement urbain (SRU)*, des programmes de rénovation urbaine et de la diversité mise en œuvre dans les programmes de logements.

Toutefois, sans politique de peuplement adossée, le rééquilibrage social des territoires risque de rester à la traîne du meilleur équilibre de l'offre.

Le PLH2 pose ainsi un principe de répartition des objectifs d'attribution par territoire en prenant en compte la pression de la demande des ménages prioritaires et la capacité de réponse (nombre de logements sociaux, rotation...) dans chacun des territoires.

Ces objectifs sont ensuite déclinés par commune, selon le degré de fragilité économique et sociale des habitants et des occupants du parc social. L'objectif d'attribution est ainsi modulé à la baisse pour les communes les plus fragiles et à la hausse pour les moins fragiles, tout en tenant compte des capacités d'attribution de chacun. Wambrechies se verra ainsi attribuer jusqu'à 18 ménages prioritaires par an.

Transpole : hausse des tarifs

La Communauté Urbaine s'est engagée dans un programme ambitieux d'investissement afin d'améliorer l'offre de transports et la qualité du service (deuxième plan bus, doublement de la capacité du métro, rénovation des rames et des bus, création de parcs relais...).

Le principal bénéficiaire, l'utilisateur, participe à cet effort par l'augmentation moyenne de 7% qui s'est appliquée le 1er janvier 2013. Concrètement :

- > le ticket unitaire passe de 1,40€ à 1,50€ et le carnet de 10 tickets de 11,40€ à 12,50€
- > le ZAP de 0,70€ à 0,80€
- > l'abonnement Viva mensuel de 27,40€ à 28€
- > l'abonnement Rythmo mensuel de 48,70 € à 50€
- > l'abonnement Adagio mensuel de 27,40 € à 28€

AVEC VOUS, WAMBRECHIES

Chers Concitoyens, Chères concitoyennes,

Encore et toujours : pas de bilan rétrospectif, ni de prospective ! Il n'est pire sourd que celui qui ne veut entendre. Ce n'est pas faute d'essayer de les obtenir (les lecteurs assidus de cette tribune peuvent en témoigner)... Mais non, ces documents pourtant indispensables à l'élaboration d'un budget ne nous parviennent pas !

A l'heure où la Commune tente de se désendetter, (restreignant donc tout investissement), il nous semble pourtant important de connaître le pourquoi d'un tel endettement.

Est-ce pour se doter d'équipements collectifs à visée sportive ou culturelle ?

La réponse est évidente et négative : la Commune s'est endettée pour des équipements à usage très limité ou très très coûteux. Maintenant, voyez l'offre en matière culturelle permanente : 10 000 habitants, pas de bibliothèque publique, pas de médiathèque ... une salle des fêtes obsolète retapée à grands frais et à part ça ?

Nous vous laissons la réponse !

Que 2013 vous soit, ainsi qu'à vos proches, douce et légère !

Groupe « Avec Vous Wambrechies »

F. Ducroquet K. Delebecq C. Lapère

REUSSIR WAMBRECHIES

Une nouvelle année s'achève et même si certains le prétendent, nous n'avons pas vu la fin de la crise et il est fort à craindre qu'elle ne s'éloigne pas de sitôt.

Au milieu des incertitudes et cacophonies économiques et politiques, les élus de terrains doivent poursuivre leurs tâches avec constance et persévérance.

En ces moments difficiles, il est des priorités qu'il ne faut pas oublier, à savoir sortir la France d'une mauvaise passe en se serrant les coudes en oubliant parfois, et momentanément, les querelles partisanes.

Il en va de même pour la politique communale : les débats d'idées doivent toujours exister mais il est hors de propos de les conditionner par des prises de position purement politiques ou philosophiques.

La situation n'est pas dramatique mais il est parfois nécessaire de reporter des projets qui ne sont pas indispensables pour permettre une remise à niveau de la situation.

En ces temps de fêtes, n'ajoutons pas la

morosité et le pessimisme à l'ambiance actuelle.

Signe des temps, le nombre de participants au concours des façades décorées à notoirement baissé.

Nous comprenons bien évidemment les Wambrecitains qui ont préféré utiliser différemment leurs finances mais la municipalité continuera dans la mesure de ses moyens à illuminer vos fêtes de fin d'année.

En ces jours gris et cafardeux, les illuminations, la visite du Père Noël, celle de Saint Nicolas ou encore la présence du manège en centre-ville allument des étincelles de joie dans le regard de nos enfants.

Nous vous souhaitons une année 2013 réussie, avec joie et satisfaction, et l'espoir d'une réelle sortie de crise.

POUR SERVIR WAMBRECHIES

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

J'avais l'intention de vous souhaiter une « Bonne et Heureuse Année 2013 » mais, étant donné l'état des finances (Européennes – Nationales et Locales), je préfère vous dire : espérons ne pas avoir moins en 2013 que nous n'ayons eu en 2012.

Un report des investissements prévus, notamment la reconfiguration du parc de Robersart doit être envisagée sérieusement – Restons pragmatique, ne réalisons que le nécessaire (l'aspect social) et reportons nos souhaits d'embellir notre commune pour 2014, voire 2015. Il est urgent d'attendre.

Retrouvez-nous sur :

<http://wambrechies.parti-socialiste.fr>

Agenda

Janvier 2013

Mercredi 16 : *Histoires à savourer* à 15h et 16h, château de Robersart

Vendredi 18 : Voeux aux nouveaux habitants, 19h, salle des réceptions

Du samedi 19 au mercredi 23 : inscriptions aux accueils de loisirs d'hiver, château Rouge

Vendredi 25 : Soirée au château, *À la lumière de la photographie : les Beaux-Arts au XIXe siècle*, 20h, château de Robersart

Mardi 29 : ateliers jeux parents/enfants de 16h30 à 19h, château Rouge

Février 2013

Vendredi 1er : ateliers jeux parents/enfants de 16h30 à 19h, château Rouge

Mercredi 13 : *Histoires à savourer* à 15h et 16h, château de Robersart

Samedi 16 : *La Noche del Son 2*, à partir de 19h, salle des fêtes

Du lundi 18 février au vendredi 1er mars : accueils de loisirs d'hiver

Vendredi 22 : Soirée au château, *Formes et mouvements : la danse vue par les peintres*, 20h,

château de Robersart

Dimanche 24 : *Histoire(s) de perdre la tête*, spectacle conté à partir de 8 ans, 18h, château de Robersart

Mars 2013

Mercredi 13 :

> don du sang, de 10h à 13h et de 15h à 19h, salle des réceptions de la mairie

> *Histoires à savourer* à 15h et 16h, château de Robersart

Samedi 16 : *Opération berges propres*, 14h, Capitainerie du port de plaisance

Dimanche 17 et mercredi 20 : expo *Le temps d'une chanson*, de 15h à 18h, château de Robersart

Samedi 23 : *La Balade timbrée 2*, dès 15h, rdv place du Général de Gaulle.

Vendredi 29 : Soirée au château, *Le détail dans la peinture ou la promenade du regard*, 20h, château de Robersart

Dimanche 31 : hommage aux 90 fusillés, 11h, fort du Vert Galant

Avril 2013

Vendredi 5 : *Ciné Soupe*, en soirée, salle des fêtes

Mercredi 10 : *Histoires à savourer* à 15h et 16h, château de Robersart

Du lundi 15 au vendredi 26 : accueils de loisirs de printemps

Vendredi 26 : Soirée au château, 20h, château de Robersart

Dimanche 28 : commémoration de la déportation, 11h, fort du Vert Galant

Mai 2013

Mercredi 8 : commémoration de la victoire de 1945

Mercredi 15 :

> don du sang, de 10h à 13h et de 15h à 19h, salle des réceptions de la mairie

> *Histoires à savourer* à 15h et 16h, château de Robersart

Du vendredi 24 au mardi 28 : fête foraine, espace Robersart

Samedi 25 : Fête des mères, 17h, château Rouge

Vendredi 31 : Soirée au château, 20h, château de Robersart

Instantanés d'un trimestre



Cortège des Allumoirs, le 6 octobre

Mme & M Barbary-Olczak le 30 septembre



Noces d'or



Mme & M Leduque, le 22 septembre

Fantastic !



Lille Fantastic a débarqué à Wambrechies dimanche 25 novembre, le temps d'une belle après-midi marquée par de nombreuses animations dont un défilé des enfants fréquentant les cours de couture et présentant leurs créations, l'arrivée des « Venus d'Ailleurs » ou encore les danses envoûtantes des filles d'Evidanse.



De gauche à droite, en compagnie de Pierre Pennequin, Conseiller délégué à la culture : mesdames Marie-Claude Lutun, Caroline Basuyaux et Geneviève Chapurlat-Duchâteau ont été primées lors des « artistes de l'ombre », les 19 & 20 novembre derniers.

Séance d'autographes à la fin du goûter concert d'« Angil and the Hiddentracks », le 13 octobre au château de Robersart



Les écoliers de l'école élémentaire Jules Ferry ont exposé leurs voitures conçues à partir de matériel de recyclage, sous le regard ébahi de maternelles venues découvrir leur « Salon de l'auto », vendredi 23 novembre.